

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-2334 rév. 0**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**AURORA CABINET
2 RUE DE LA CHESNAIE POCE
49400 DISTRE
SIREN : 930853080**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

SERVICES / SERVICES

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr) :*

3-2334 rév. 0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **01/11/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/10/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,
Section Director,

DocuSigned by:

Carole TOUSSAINT

F3D68B5E365542A...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-2334 rév. 0

Organisme d'inspection accrédité :

AURORA CABINET

**2 RUE DE LA CHESNAIE POCE
49400 DISTRE**

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

16 - SERVICES / 16.5 - Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) / 16.5.1 - Prestation d'organisme pour l'évaluation de la qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
16.5.1a	Evaluation des ESSMS relevant de tous les secteurs d'intervention	Décret n°2022-742 du 28 avril 2022 relatif à l'accréditation des organismes pouvant procéder à l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) Référentiel d'évaluation de la qualité des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé Procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé Manuel d'évaluation des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé Cahier des charges applicable aux organismes chargés de l'évaluation des ESSMS publié par la Haute Autorité de Santé Foire aux questions de la HAS (FAQ HAS) Textes rendus applicables par les référentiels

Section Inspection

**Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
AURORA CABINET**

IMPLANTATIONS	ADRESSE
AURORA CABINET	2 RUE DE LA CHESNAIE 49400 DISTRE

Date de prise d'effet : **01/11/2025**

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr